

PRÉFET COORDONNATEUR DE BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Délégation de bassin Rhône-Méditerranée

Lyon, le - 7 FEV. 2017

Affaire suivie par : Manon MIZZI et Lydie
BAYLE
Service Bassin Rhône-Méditerranée et
plan Rhône
Pôle Plan Rhône
Tél. : 04 26 28 67 22 ou 04 26 28 67 21
Courriel : [pole-plan-rhone.dreal-
ara@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pole-plan-rhone.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr)

Le Préfet coordonnateur de bassin Rhône-Méditerranée
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfet du Rhône

à

Liste des destinataires in fine

OBJET : *Lancement officiel de l'appel à projets innovants 2017-2018 du plan Rhône
« Culture du risque inondation Rhône / Saône »*

Madame, Monsieur,

Afin d'initier une politique volontariste et novatrice en matière de prévention des inondations, les partenaires du Plan Rhône ont souhaité que soient soutenues des actions de sensibilisation et d'information de l'ensemble des citoyens (enfants, riverains, élus...) dans le but de réduire la vulnérabilité des personnes, des biens et des activités.

C'est ainsi que des projets expérimentaux ou pédagogiques ont d'ores et déjà fait l'objet de soutien lors du cycle précédent de programmation du POP Feder 2007-2013 parmi lesquels on peut citer : « Rhodanie » et « Vogue » (appel à projets 2010) ; d'autres initiatives ont vu le jour sur le nouveau programme 2014-2020 comme « Grand cru(e) », « FloodAR » et « Flux ». Les projets soutenus par le partenariat plan Rhône sont consultables sur www.planrhone.fr.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous informer que le Plan Rhône se dote d'un nouvel appel à projets innovants : « **Culture du risque inondation Rhône / Saône** ». À destination d'artistes, d'associations, de structures culturelles, de collectivités ou encore de chercheurs, cet appel tend à explorer des voies nouvelles de sensibilisation des populations au risque d'inondation en recourant notamment à des supports sensibles et/ou numériques.

L'appel à projets « Culture du risque inondation Rhône/Saône » 2017-2018 est co-piloté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, pilote du volet inondation du plan Rhône, et par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, autorité de gestion du POI Feder. Il est disponible sur le site internet du Plan Rhône :

<http://www.planrhone.fr/Inondations/Thematiques/Savoir-mieux-vivre-avec-le-risque/Developper-la-culture-du-risque/Appel-a-projets-2017-2018-Culture-du-risque-inondation>

Les réponses sont attendues avant le **31 mars 2017**.

Je vous remercie par avance pour votre implication dans cette diffusion visant à répondre aux attentes des riverains en termes d'actions de sensibilisation face aux risques d'inondation.

Nous vous proposons ci-après un article que vous pourriez diffuser sur le site internet de vos entités respectives.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Préfet
de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
Préfet du Rhône



Michel DELPUECH

Proposition d'article pour mise en ligne de l'appel à projets

Le plan Rhône lance un appel à projets innovants "Culture du risque inondation Rhône / Saône"

Mobilisant des moyens du FEDER (programme opérationnel interrégional Rhône Saône 2014-2020), cet appel à projets est co-piloté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, pilote du volet inondations du Plan Rhône, et la Région Auvergne-Rhône-Alpes (autorité de gestion du POI).

Il s'adresse aux artistes, structures culturelles, collectivités, chercheurs afin d'expérimenter grandeur nature des voies nouvelles de sensibilisation des populations à travers des supports sensibles et/ou numériques.

Téléchargez le [cahier des charges de l'appel à projets](#) sur le site du plan Rhône et proposez votre projet **avant le 31 mars 2017**.

=> *Lien site plan Rhône :*

<http://www.planrhone.fr/Inondations/Thematiques/Savoir-mieux-vivre-avec-le-risque/Developper-la-culture-du-risque/Appel-a-projets-2017-2018-Culture-du-risque-inondation>

Liste des destinataires

Monsieur le Préfet de région d'Occitanie
Monsieur le Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône
Madame la Préfète de région Bourgogne-Franche-Comté, préfète de la Côte-d'Or

Monsieur le préfet de département de l'Ain
Monsieur le préfet de département de l'Ardèche
Monsieur le préfet de département de l'Isère
Monsieur le préfet de département de la Drôme
Monsieur le préfet de département de la Loire
Madame la préfète de département de la Haute-Saône
Monsieur le préfet de département de Savoie
Monsieur le préfet de département de Haute-Savoie
Monsieur le préfet de département du Gard
Monsieur le préfet de département de la Saône-et-Loire
Monsieur le préfet de département du Rhône
Monsieur le préfet de département du Vaucluse

Territoires à risque important d'inondation (TRI)

Monsieur le président de la Métropole de Lyon
Monsieur le président de la communauté d'agglomération de Montélimar
Monsieur le président de la communauté d'agglomération du Grand Avignon
Monsieur le président de la communauté d'agglomération de Vienne
Monsieur le président de la communauté d'agglomération de Valence
Monsieur le président de la communauté de communes de Hermitage-Tournonais
Monsieur le président de la communauté de communes d'Arles-Crau-Montagnette
Monsieur le président du SYMADREM

-EPTB Seine Grands Lacs

-Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile de France –
Service Bassin Seine Normandie

-EPTB Loire

-Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre-Val de
Loire – Service Loire et Bassin Loire Bretagne

-Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne

-Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle
Aquitaine – Service Bassin Adour Garonne

Centre européen de prévention du risque d'inondation (CEPRI)
Institut des risques majeurs (IRMA)

Copies pour information :

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse - Département des Interventions et des Actions
de Bassin
DGPR – Bureau prévention, coordination et prospective
CNR - Direction du Patrimoine Fluvial et Industriel
EDF – Délégation de Bassin Rhône Méditerranée
EPTB Saône Doubs